

LA LETTRE DU PATRIMOINE

n° 75

TRIMESTRIEL 07 | 08 | 09 2024



Agence wallonne du Patrimoine

Rue du Moulin de Meuse, 4 - 5000 Namur (Beez)

Bureau de dépôt : Liège X • P501407



6

Qu'est-ce que...? 22

Qu'est-ce que l'archéologie ?

Pour les 8-12 ans





Beffroi de Gembloux. © Siebrand

■ UNESCO

- 4 | **Première réunion** du comité de gestion «Sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale»

■ RESTAURATION

- 6 | La **collégiale Notre-Dame et Saint-Domitien** de Huy : un point sur les **études préalables** et le **phasage** des travaux

■ ARCHÉOLOGIE

- 9 | La basilique **Notre-Dame de Bon-Secours** à Péruwelz
- 12 | Des **vestiges** des **fortifications françaises** et **hollandaises** sous le boulevard du Château, à Ath
- 14 | Reprise des **recherches** sur le site de la **colline de Chèvremont** à Chaudfontaine

■ FORMATION AUX MÉTIERS DU PATRIMOINE

- 17 | **Bois & Habitat 2024**
- 17 | Le **patrimoine industriel mobilier** et **immatériel** des techniques industrielles
- 19 | Les prochaines **formations aux métiers du patrimoine**
- 20 | Une journée de **formation** consacrée à l'**entretien** et au **diagnostic sanitaire**
- 21 | Deux **activités pédagogiques** à destination de **futurs jeunes professionnels** de l'**Académie des Beaux-Arts de Bruxelles** et de l'**UMons**

■ PUBLICATION

- 22 | De **nouveaux titres** dans la collection *Qu'est-ce que... ?*

■ DU CÔTÉ ASSOCIATIF

- 23 | **Valorisation** du **petit patrimoine**
- 24 | Du **jardin romain** à la gestion des **déchets**, une **expo** qui fait le **parallèle** entre **passé** et **avenir**
- 26 | La Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles est **réformée** et **renouvelée**
- 27 | Le **tome 128** du *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois* est **paru**

■ ÉVÉNEMENTS

- 29 | Les **Journées européennes de l'archéologie**
- 29 | Vous avez « **les clés** »
- 30 | Les **Journées du Patrimoine** s'inscrivent sous le signe du « **Patrimoine pour tous** », ces **7 et 8 septembre**
- 33 | Le **réseau européen** « **matériaux du patrimoine architectural** »

■ POUR LES PLUS JEUNES

- 35 | L'**archéologie** à l'honneur !

PREMIÈRE RÉUNION DU COMITÉ DE GESTION

« SITES FUNÉRAIRES ET MÉMORIELS

DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE »

Le 24 juin, la première réunion du comité de gestion pour les « Sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale (front Ouest) » a eu lieu à l'Arsenal à Namur. L'occasion pour les gestionnaires, propriétaires et communes concernés par les seize cimetières wallons de se mettre autour de la table pour débiter la gestion d'un patrimoine universel et exceptionnel à plus d'un titre.

Les seize cimetières situés en Wallonie font partie d'un ensemble bien plus vaste, comprenant cent-trente-neuf sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale localisés entre la Mer du Nord et la frontière franco-suisse, le long de ce qui constituait le « front Ouest ». Outre les seize sites wallons, la série se compose de vingt-sept cimetières et mémoriaux en Flandre, concentrés dans le Westhoek, et de nonante-six cimetières et mémoriaux en France dans les régions Hauts-de-France, Île-de-France et Grand Est.

La valeur universelle et exceptionnelle de cet ensemble a été confirmée par le Comité du patrimoine mondial le 20 septembre 2023, date à laquelle les cent-trente-neuf sites ont été inscrits sur la Liste du patrimoine mondial (voir *Lettre n° 72*).

Pour chaque bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial et (partiellement) situé en Wallonie, le Code wallon du Patrimoine prévoit un comité de gestion. Celui-ci est chargé du suivi du bien. La mission principale du comité concerne l'établissement et la coordination d'un plan de gestion pour les sites localisés en Wallonie. Au-delà de cette mission, le comité constitue aussi un lieu de mise en réseau, un espace de dialogue et de partage favorisant la gestion cohérente et proactive du bien à l'échelle de la Wallonie.

Le Code wallon du Patrimoine, dans sa nouvelle version en vigueur depuis le 1^{er} juin 2024, fixe la composition minimale du comité de gestion : représentants de l'Agence wallonne du Patrimoine

(AWaP), communes et fonctionnaires délégués concernés par le bien, gestionnaires et propriétaires. Vu l'ampleur de la composante wallonne, avec ses seize sites établis sur sept communes, deux communes concernées par des zones tampons, cinq fonctionnaires délégués ainsi que différents gestionnaires et propriétaires, il a été décidé de réunir le comité dans sa composition minimale afin de permettre des échanges et débats dans de bonnes conditions. La multitude d'autres acteurs qui font vivre les cimetières, qui contribuent au maintien des traditions et commémorations, qui offrent une mise en contexte muséale, qui réalisent des recherches,

qui organisent des activités diverses... seront associés à la gestion de la série par le biais d'autres formules, telles que des rencontres spécifiques ou des groupes de travail thématiques.

Avant de se retrouver au sein du comité de gestion, les différents intervenants avaient déjà bénéficié de

réunions d'informations organisées par l'AWaP. Elles avaient permis de rafraîchir la mémoire de ceux qui avaient été impliqués dans cette candidature au long cours ou d'initier les personnes nouvellement arrivées dans le dossier. Lors de ces réunions, les notions propres au patrimoine mondial ont été réexaminées : attributs, zone tampon, cadre plus large, plan de gestion, études d'impact, gestion des biens en série... Le programme était dense mais nécessaire, vu les exigences élevées de l'UNESCO en matière de conservation et de gestion des biens inscrits.

Pour chaque bien inscrit
sur la Liste du patrimoine
mondial et (partiellement)
situé en Wallonie,
le Code wallon
du Patrimoine prévoit
un comité de gestion.



Cimetière militaire du Commonwealth et allemand de Saint-Symphorien, Mons. G. Focant © SPW-AWaP

Ces prérequis assimilés, le comité de gestion a pu entrer dans le vif du sujet : le plan de gestion pour les seize cimetières wallons. Ce plan constitue un outil de travail qui comprend des objectifs et actions concrètes. Il doit permettre de développer une politique sur le bien, d'identifier les travaux à programmer et de lister les moyens humains et budgétaires. L'UNESCO demande un plan de gestion par bien, c'est-à-dire un plan pour l'ensemble de la série des cent-trente-neuf sites. Vu le caractère transnational de la série, qui implique différents cadres légaux et une diversité d'organes de gestion, le plan transnational définira le cadre et les grandes orientations, alors que les aspects opérationnels seront abordés dans le plan régional.

Après une explication sur la structure qui sera désormais donnée à tous les plans de gestion en Wallonie, le comité s'est mis d'accord sur un planning de travail, aboutissant à une première version du plan pour l'été 2025. De cette manière, les actions proposées pourraient être intégrées dans les Plans stratégiques transversaux (PST) des communes concernées.

Nous avons bien entendu aussi pris le temps de faire connaissance et de lier chaque membre du comité au(x) site(s) représenté(s) et aux rôles assumés en termes de gestion. Avec l'appui d'une carte des seize sites, de photos et d'un mot sur l'histoire de chaque cimetière, l'exercice du tour de table s'est révélé animé et instructif.

Pendant le temps de midi, quelques représentants de Flandre nous ont rejoints pour une session commune Flandre-Wallonie, en présence d'un représentant des sites français. Lors de cette réunion élargie, les demandes du Comité du patrimoine mondial par rapport à la série et la manière d'y répondre ont été approfondies. Les participants ont également abordé des considérations plus transversales et partagées, telles que le développement et le monitoring du tourisme mémoriel. Une manière de fédérer et de créer un réseau entre les sites belges, et une étape intermédiaire avant la première réunion officielle de gestion transnationale du bien, le 3 juillet à Paris.

Yannic SARRE

LA COLLÉGIALE NOTRE-DAME ET SAINT-DOMITIEN DE HUY : UN POINT SUR LES ÉTUDES PRÉALABLES ET LE PHASAGE DES TRAVAUX

Construite en plusieurs phases de 1311 à 1536, la collégiale Notre-Dame et Saint-Domitien de Huy allie de manière harmonieuse le style gothique rayonnant du XIV^e siècle et le gothique flamboyant du XV^e siècle. La tour occidentale, achevée en 1463, était autrefois coiffée d'une flèche détruite en 1803 par un incendie provoqué par la foudre.



Collégiale de Huy. © Drone D'image - D. Bertrand

Li Rondia est le nom wallon donné par les Hutois à l'impressionnante rosace située dans la tour occidentale. Son diamètre de 6 m, porté à 9 m si l'on tient compte des pierres qui forment son encadrement, fait d'elle la plus grande rosace de style gothique rayonnant de Belgique. Datant du XIV^e siècle, la rosace que nous pouvons observer aujourd'hui a été reconstruite à la fin du XX^e siècle suite à la destruction de la rosace originelle lors de la Seconde Guerre mondiale. Elle fait partie des quatre merveilles de Huy, les trois autres étant : *li Chiestia*, *li Bassinia* et *li Pontia* (l'ancien château fort en lieu et place du fort actuel, la fontaine sise sur la Grand-Place et l'ancien pont principal enjambant la Meuse au XIII^e siècle).

La grande verrière du chœur est également impressionnante par ses dimensions. Celle-ci est composée de trois parties qui s'étendent sur une hauteur exceptionnelle de 22 m.

Une crypte romane destinée à exposer les reliques de saint Domitien, protecteur de la ville de Huy représenté par une petite statuette située sur la fontaine du Bassinia, a été découverte en juin 1906 sous la collégiale. Elle abrite actuellement le prestigieux Trésor de la collégiale.

En 2024, les choses progressent. Depuis ce début d'année, les Hutois peuvent à nouveau contempler leur collégiale déshabillée de ses échafaudages. Les travaux de restauration ne sont cependant pas terminés car les études du dossier de restauration n'en sont qu'à leurs prémices.

L'architecte chargé de la réalisation du projet de restauration de la collégiale ayant pris sa retraite depuis quelques années, la Ville de Huy a lancé fin 2022 un appel à candidatures pour désigner un nouvel auteur de projet. Ce sont les bureaux Binario et La Croisée Architecture, spécialisés dans la restauration de bâtiments patrimoniaux, qui ont remporté ce marché en association momentanée.

Les échafaudages, installés en 1993 sur la tour occidentale pour sa restauration, ont été déplacés en 2007 sur les façades sud et nord de la collégiale. Ceux-ci étaient devenus vétustes, impraticables et impossibles à remettre aux normes. Ils ont donc été démontés début février 2024 pour permettre de poursuivre le relevé par scan 3D afin d'établir un état sanitaire précis des façades. Complété par une



Vue de la collégiale depuis la terrasse du fort de Huy. ©AWaP

investigation réalisée par une équipe de cordistes, cet état sanitaire permettra de déterminer avec précision les interventions qui devront être réalisées lors des travaux de restauration.

Des études préalables complémentaires ont également été identifiées afin d'affiner les futures interventions à prévoir.

Subsidiées par l'AWaP, elles seront les suivantes :

- **Monitoring des fissures**

Mise en place d'un monitoring de surveillance des mouvements et des déplacements structurels pouvant survenir au droit des fissures relevées dans la collégiale sur une période d'un an. Ce monitoring permettra d'évaluer la stabilité structurelle et l'intégrité de la collégiale ainsi que d'orienter

les interventions futures à préconiser dans le cadre du projet de restauration. Pour ce faire, quinze capteurs seront déployés à des endroits stratégiques déterminés.

- **Sondage du massif de fondation du parvis**

Cette étude préalable du massif de fondation du parvis situé sur la façade ouest de la collégiale a pour objectif de déterminer sa composition, sa nature et son état afin d'expliquer les mouvements constatés. Elle portera sur l'état matériel de ce massif et de son état de conservation.

- **Vitraux - phase I et II**

Cette étude préalable portera sur l'état de conservation des vitraux et des armatures métalliques. Elle permettra

de dégager des propositions concrètes d'interventions et établira une estimation des interventions préconisées. Elle se concentrera sur les vitraux des phases I et II des travaux de restauration prévus décrits ci-dessous.

Comme mentionné ci-avant, les travaux de restauration de la collégiale de Huy s'articuleront ensuite en plusieurs phases et porteront sur l'ensemble de l'enveloppe extérieure en ce compris, les maçonneries, les couvertures, les charpentes et les vitraux. Ces quatre phases ne devraient pas suivre le développement des façades mais seront prévues en fonction des priorités dictées par l'état sanitaire.



Phasage. © Binario architectes / La Croisée Architecture

Ainsi, ce phasage s'articulera de la manière suivante :

- Phase I

La première phase se concentrera sur la travée ouest de la nef et ses bas-côtés, avec la restauration des façades et couvertures en ce compris les façades et versants ouest du transept.

- Phase II

La deuxième phase sera consacrée au chevet du chœur.

- Phase III

La troisième phase couvrira la travée est de la nef et les toitures de ses bas-côtés, les deux tours ainsi que les façades et les versants est du transept.

- Phase IV

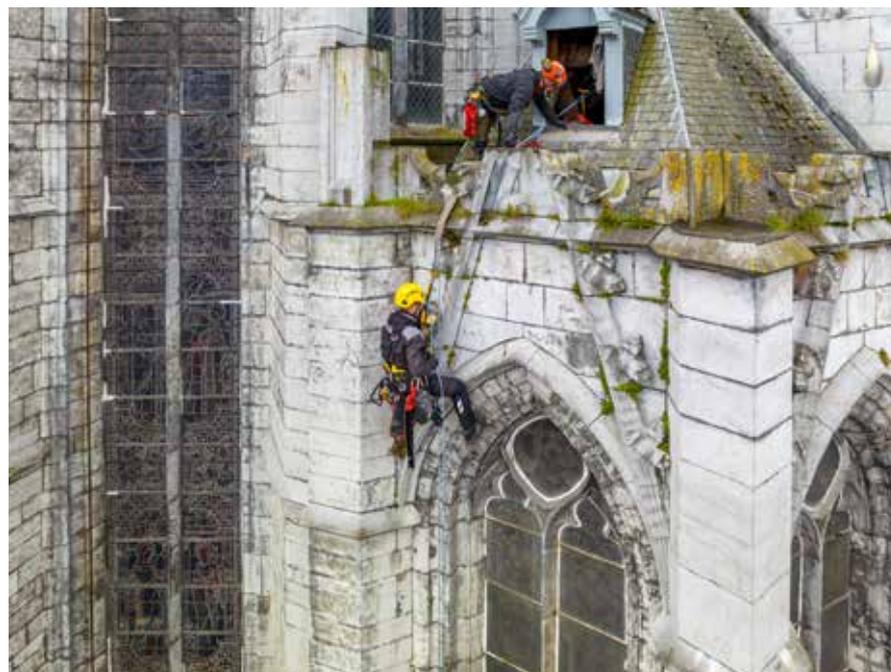
La quatrième et dernière phase portera sur les façades nord et sud du transept ainsi que les bas-côtés de la travée est de la collégiale.

Ces travaux de restauration sont pour l'instant estimés à environ vingt millions d'euros sur 20 ans, répartis en quatre phases de chacune cinq millions d'euros.

La tour occidentale a, quant à elle, déjà fait l'objet de travaux de restauration achevés en 2001.

La collégiale Notre-Dame et Saint-Domitien de Huy est classée par arrêté royal du 1^{er} août 1933 en raison de sa valeur historique, artistique et archéologique et est reprise sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie.

François-Xavier DELELIS



Investigation des cordistes, Huy. © Drone D'image - D. Bertrand

Montant estimatif des études préalables

- 29 000 € HTVA pour le lot « monitoring des fissures »
- 20 000 € HTVA pour le lot « sondages du parvis »
- 28 000 € HTVA pour le lot « étude préalable sur les vitraux »

Montant total subsidiable estimé des études préalables :

61 600 € HTVA (80 %)

Maître d'ouvrage : Ville de Huy

LA BASILIQUE NOTRE-DAME DE BON-SECOURS À PÉRUWELZ. UNE BASILIQUE AU CENTRE D'UN VILLAGE À LA FRONTIÈRE FRANCO-BELGE

Monument classé le 23/01/2001 (patrimoine exceptionnel)



Vue d'ensemble de la basilique avant la dépose du dais, Péruwelz. © AWaP

**Tout d'abord, une basilique...
De quoi parlons-nous ?
Une basilique est un titre
honorifique accordé par le
pape, à une église remarquable
par ses origines, son
architecture ou sa renommée.
Contrairement à la collégiale
ou à la cathédrale, ce titre
honorifique ne correspond
pas à une fonction spécifique.**

La basilique Notre-Dame de Bon-Secours, un repère visuel dans le paysage de Péruwelz (Hainaut), illustre l'importance des pèlerinages mariaux à travers les siècles dans la région. Érigée entre 1885 et 1892 dans le style néogothique scaldien par l'architecte François Baeckelmans, cette basilique constitue un exemple unique d'architecture polygonale en Wallonie. Son édifice octogonal de style néogothique, teinté de notes byzantines, abrite une statue de la Vierge sculptée dans le bois de chêne d'origine. En raison de sa valeur

patrimoniale élevée, il est impératif de redonner à cette construction emblématique son éclat d'antan à travers diverses phases de restauration.

En février 2005, le dais de la basilique Notre-Dame de Bon-Secours a été démonté, tout comme la flèche et huit pinacles. De plus, la croix et le coq étaient conservés dans la crypte en attendant leur restauration.

La première phase des travaux, achevée en 2020 et réalisée en dehors d'un accord-cadre, concernait la restauration des toitures et des pierres de la sacristie et du triforium. Le budget de ces travaux s'élevait à 812 649 € TVAC, avec une subvention de 70 % de l'AWaP.

La phase 2 est l'objet de cet article.

Les phases 3 et 4 se concentreront sur la consolidation des grès, la réparation des dégradations, la restauration des vitraux et la restauration de l'orgue.

Style architectural

La basilique, érigée au sommet d'un plateau, se distingue par sa visibilité et sa prédominance dans le paysage urbain, offrant un contraste frappant dès l'approche depuis la Belgique ou la grande forêt domaniale, en provenance de France.

Dotée d'une façade néogothique majestueuse, elle est surmontée d'un escalier menant à un porche monumental, flanqué de deux clochers symétriques. À l'arrière de ce porche, se dresse le dôme central octogonal, entouré de petites coupoles aux influences byzantines.

Le chantier

Le chantier de la phase 2 comprend trois types d'interventions : la restauration des pierres, de la couverture et de la dinanderie.

- *Restauration des pierres*

La basilique est construite en pierres calcaires en provenance de Soignies et de Tournai. Les interventions principales ont consisté en des épingleages, des brochages en fibre de verre scellés à la résine et diverses greffes.

- *Restauration de la couverture*

En continuité avec la phase 1, les parties supérieures de la basilique ont été entièrement restaurées et renouvelées. Comme lors de la phase 1, les ardoises de Fumay ont été remplacées par des ardoises de même teinte provenant du pays de Galles. Les membrons et les lucarnes ont été recouverts de plomb. Vu que l'entreprise générale a remporté le marché grâce à une pièce d'épreuve, cela a permis de privilégier la qualité.

- *Restauration de la dinanderie*

La flèche et le dais de la basilique, démontés en 2005, étaient en attente de réinstallation. L'auteur de projet a mesuré chaque élément démonté et a reconstitué graphiquement l'ensemble pour préparer la dépose finale du dais et de la flèche. Cette partie du marché a également été attribuée grâce à une pièce d'épreuve permettant de vérifier les qualités particulières requises des sous-traitants. Exceptionnellement, tous les éléments ont été restaurés en atelier par un sous-traitant français,



Pièce d'épreuve des pinacles décoratifs en cuivre étamé pour le lot dinanderie de la basilique Notre-Dame de Bon-Secours, Péruwelz. © AWaP



Réalisation du membron lors du chantier de la basilique Notre-Dame de Bon-Secours, Péruwelz. © AWaP



Pièce d'épreuve du membron pour le lot couverture de la basilique Notre-Dame de Bon-Secours, Péruwelz. © AWaP



Le dais au sol avant son levage et sa dépose de la basilique Notre-Dame de Bon-Secours, Péruwelz. © AWaP



Le dais reposé sur la basilique Notre-Dame de Bon-Secours, Péruwelz. © AWaP

nettoyés et inventoriés par l'entreprise. Les éléments déposés intacts ont été nettoyés et ré-étamés, tandis que, pour les éléments manquants ou nouveaux, du cuivre et de l'argent ont été employés. Une couche d'étamage appliquée au pinceau a été utilisée pour donner l'aspect d'une construction en pierre. Certaines parties ont été dorées à l'or, appliquées selon le procédé de la dorure à mixtion en plusieurs couches pour protéger le support de l'oxydation et isoler la couche d'or, avec l'application de la feuille d'or finale lors de la dernière couche de mixtion encore chaude.

Le levage du dais

Le 21 juin 2023, soit 18 ans après le démontage, les entreprises ont entrepris l'assemblage des diverses parties restaurées du dais et de la flèche. À l'aide d'une grue télescopique, les 7 t ont été soulevées pour être réinstallées en une seule pièce à une hauteur située entre 40,30 m (base) et 52,50 m (coq) par rapport au niveau zéro à l'intérieur de la basilique.

Jean-Christophe SCAILLET
et Angelo RIZZO

Objet du chantier

Restauration des maçonneries, des toitures du dôme et restitution du dais

Montant total des travaux

204 434,74 € TVAC subventionnés à hauteur de 95 % par l'AWaP (accord-cadre)

DES VESTIGES DES FORTIFICATIONS FRANÇAISES ET HOLLANDAISES SOUS LE BOULEVARD DU CHÂTEAU, À ATH

Entre novembre 2023 et janvier 2024, une équipe de l'association Recherches et Prospections archéologiques a suivi l'exécution d'un chantier d'égouttage sur le boulevard du Château, à Ath, à la demande de l'AWaP.

Cette opération s'inscrit dans un vaste chantier de pose de collecteurs d'épuration mené par l'intercommunale IPALLE, qui a fait l'objet d'un suivi archéologique assuré par l'AWaP depuis 2020.

Des cartes anciennes indiquaient la présence, à cet endroit, de plusieurs constructions liées aux fortifications modernes et contemporaines de la ville, et notamment du bastion d'Artois. Ce dernier faisait partie du système défensif conçu par Vauban et érigé entre 1668 et 1674 à la demande de Louis XIV. Il protégeait notamment le château Burbant et a été maintenu en usage jusque dans les fortifications établies par le régime hollandais, entre 1816 et 1825. Au milieu du XIX^e siècle, la démolition des fortifications a entraîné l'aménagement d'un boulevard périphérique, dont le boulevard du Château constitue un tronçon.

À l'instar de ce qui avait été réalisé en 2020 dans la rue de France, il a été demandé à IPALLE d'ouvrir une tranchée de repérage archéologique avant la réalisation même des travaux. Cette tranchée, aussi large que la future tranchée d'égouttage, mesurait entre 60 et 120 cm de profondeur et sa longueur correspondait à celle de l'emprise du bastion, telle qu'elle avait pu être estimée sur base des cartes anciennes.

La réalisation d'une telle tranchée en amont de la pose de la canalisation d'égouttage bénéficie à la fois aux archéologues et à l'entreprise d'aménagement : les relevés archéologiques



Parement extra-muros du flanc méridional du bastion d'Artois, Ath.

© RPA-AWaP

se font en une fois; il n'y a pas d'interruption de chantier et l'aménageur prend connaissance des perturbations du sous-sol qu'il va rencontrer et peut prévoir des solutions. Cette méthodologie constitue un bon compromis dans le cadre de travaux de voirie de ce genre et cela a indubitablement eu un impact sur les résultats de l'opération.

Résultats

Le suivi archéologique a livré vingt-sept maçonneries faisant partie de l'ancien bastion d'Artois. Aux extrémités septentrionale et méridionale de cet ensemble

se trouvent deux massifs maçonnés repérés dans la tranchée sur plus de 8 m de long. Ils correspondent aux flancs du bastion et sont chacun dotés d'un parement extra-muros fait de moellons équarris de pierre bleue. Les 174,50 m qui les séparent donnent une idée minimale de la longueur du bastion.

Parmi les autres maçonneries, vingt sont identifiées comme des contreforts destinés à soutenir les deux faces du bastion. Ceux-ci mesuraient entre 1,50 et 2 m de large et étaient traversés par des baies munies d'arcades, à l'endroit où les contreforts sont en contact avec



Contrefort percé d'une baie adossé à la face du bastion d'Artois, Ath.

© RPA-AWaP

la face du bastion. Ces baies, prescrites par Vauban à l'origine, étaient destinées à servir de passage pour une galerie courant le long des faces du bastion mais les constats archéologiques indiquent que cette dernière n'a jamais été réalisée.

Les contreforts sont espacés d'une distance moyenne de 4 m, sauf en un seul endroit, où passait une écluse construite sous le régime français pour évacuer les eaux d'un bras de la Dendre qui entourait le château Burbant vers le fossé de la fortification.

Les observations archéologiques indiquent que la quasi-totalité des maçonneries du bastion mises au jour appartient à la phase de construction française. Le bastion n'a donc pas subi de modifications en profondeur durant la période hollandaise.

Plus au sud, en face de la bibliothèque Jean de la Fontaine, les terrassements ont mis au jour les vestiges d'une galerie voûtée maçonnée en brique orientée

dans l'axe ouest-est. Elle est identifiée comme une caponnière, un chemin enterré reliant deux ouvrages de la fortification. La galerie mesurait 2,20 m de haut sur environ 1,40 m de large. À son extrémité orientale, elle s'appuyait contre un encadrement de porte en pierre bleue taillée et vers l'ouest, elle ouvrait sur un escalier en pierre bleue s'enfonçant sous l'eau, cette partie de la galerie étant inondée.

Au nord et au sud, plusieurs maçonneries en pierre bleue bordaient la galerie. Elles sont sans doute les vestiges de la tenaille, établie par les Français, puis par les Hollandais dans le but de protéger ce secteur de la fortification. Outre ces éléments aux abords de la caponnière, aucun autre vestige construit n'a été observé dans la tranchée, ce qui pourrait indiquer que la tenaille était majoritairement réalisée en terre.



Vue en coupe de la caponnière mise au jour en face de la bibliothèque Jean de la Fontaine, Ath. © RPA-AWaP

Conclusion

Ces quelques jours de suivi de chantier ont apporté de précieux renseignements sur la localisation précise des fortifications françaises et hollandaises dans cette portion de la ville. Au-delà de ça, ils renseignent sur les techniques de construction utilisées. Les informations acquises donnent les moyens de préparer au mieux tout futur projet d'aménagement dans cette zone, ce qui bénéficiera aussi bien aux entreprises d'aménagement qu'aux archéologues.

Nous tenons à remercier le personnel de l'entreprise TRBA et de l'intercommunale IPALLE pour leur étroite collaboration, ainsi qu'Adrien Dupont, archiviste de la Ville d'Ath.

Corentin MASSART
et Isabelle DERAMAIX

Bibliographie

DERAMAIX I., DUPONT A. et SARTIEAUX P.-P. avec la collaboration de DASSELER S., 2007. Ath, les fortifications françaises et hollandaises redécouvertes par la revitalisation urbaine. In: DEJARDIN V. et MAQUET J. (dir.), *Le patrimoine militaire de Wallonie*, p. 70-75.

MÜLLER J., 1954. Vauban et Ath. Construction de la forteresse, *Annales du Cercle royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath et de la région*, t. XXXVIII, p. 111-374.

REPRISE DES RECHERCHES SUR LE SITE DE LA COLLINE DE CHÈVREMONT À CHAUDFONTAINE



Vue du site depuis le sud-est, colline de Chèvremont, Chaudfontaine. J.-Ch. Sainte © SPW

La colline de Chèvremont, imposant promontoire en éperon, domine la confluence de la Vesdre et de l'Ourthe avec la Meuse, à portée de vue de l'agglomération liégeoise. Elle occupe une place stratégique dans le paysage et accueille un des lieux de pouvoir les plus emblématiques du premier Moyen Âge dans l'espace mosan.

Un solide corpus de sources narratives et diplomatiques, carolingiennes puis ottoniennes, atteste l'occupation de Chèvremont du VIII^e siècle au X^e siècle. Une place forte d'importance stratégique y est couplée à un centre domanial et au siège d'une abbaye mentionnée dans le traité de Meerssen (870). Si le chanoine Anselme fait allusion aux ruines de trois églises encore bien visibles au milieu du XI^e siècle, seule l'existence de Sainte-Marie est solidement documentée. La genèse du site est probablement liée à la montée en puissance des Pippinides dans l'espace mosan, dès la seconde moitié du VII^e siècle. Il est mentionné une première fois dans un diplôme de

Charlemagne daté du 3 mai 779, qui confirme les donations octroyées par Pépin II (mort en 714) à l'église Sainte-Marie du *Novo Castello* de Chèvremont. Ce *castellum* sert de refuge aux moines de Stavelot durant les incursions normandes de la fin du IX^e siècle. Dans le contexte troublé de l'incorporation de la Lotharingie au royaume germanique, la fonction stratégique de Chèvremont est attestée par quatre sièges militaires, en 922 par Charles le Simple, en 939 par Otton I^{er}, en 960 par Brunon de Cologne, et enfin en 987 par l'évêque de Liège Notger et l'armée impériale de Théophano, ce dernier marquant le démantèlement définitif de la forteresse.



Sondage diagnostique entre le parvis de la basilique et la chapelle des jésuites, colline de Chèvremont, Chaudfontaine. © AWaP

Après sa destruction en 987 et la donation de l'abbaye Sainte-Marie de Chèvremont à Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle par Otton I^{er} le 1^{er} août 972, le devenir du site reste inconnu. Aucune trace tangible ne jalonne l'occupation de la colline avant la fin du XVII^e siècle et la construction d'une chapelle par les jésuites anglais. Cet oratoire est le point d'orgue d'un mouvement processionnel marial, d'origine locale, qui s'amplifie pour aboutir à la construction de l'imposant complexe des carmes dès 1877, sur le sommet de la colline.

Des prospections archéologiques sont menées sur le site dès le milieu du XIX^e siècle par l'Institut archéologique liégeois. En 1943, Jacques Breuer fait dresser un premier relevé de l'enceinte maçonnée qui longe la rupture de pente

La reprise des recherches sur la colline de Chèvremont s'avère d'ores et déjà prometteuse.

du plateau, délimitant un espace fortifié d'environ 4 ha. La courtine, épaisse par endroits de plus de 2 m, est jalonnée d'au moins une douzaine de tours de flanquement. Entre 1965 et 1967, sous la direction de Joseph Mertens, des fouilles sont entreprises dans la partie nord-ouest de l'espace fortifié, en contrebas de la basilique des carmes. Ces recherches ont levé le voile sur un vaste complexe architectural associé à des sépultures et illustré par un plan d'interprétation succinct. Depuis lors, le site, protégé par son classement en 1976 (étendu en 1988), est resté en jachère.

La vente du couvent et de la basilique à une société immobilière en vue de transformer les bâtiments en logements impose à présent la mise en œuvre de fouilles préalables sur le site. Dans un

premier temps, l'intervention de terrain a consisté en des prospections par radar-sol, réalisées en octobre 2022 par Christian Camerlynck (Université Sorbonne, Paris). Ces investigations ont confirmé l'ampleur du complexe architectural révélé par Joseph Mertens, mais surtout identifié de nombreuses autres anomalies en sous-sol, qui resteront à explorer par les moyens propres de l'archéologie. Les fouilles ont débuté en juillet 2023, sous l'égide de l'AWaP et en partenariat avec l'Université de Liège. Les premières tranchées diagnostiques ont concerné la zone en contrebas du parvis occidental de la basilique et ont mis en évidence le remodellement drastique du profil de la colline au XIX^e siècle afin de « mettre en scène » l'église des carmes. Sur le flanc nord, partiellement recouvertes par la terrasse des bâtiments annexes à la basilique, les fondations d'un vaste bâtiment ont été mises au jour. Mesurant environ 27 m de long sur au moins 14 m de large, cet édifice est bâti en moellons de grès maçonnés au mortier et présente des portions de parement en *opus spicatum*.



Zone O2, sondage 3. Portion de la courtine sur le flanc nord de la colline de Chèvremont, Chaudfontaine. © AWaP

Des petites sections de l'enceinte sur le flanc nord de la colline ont par ailleurs été dégagées. Ces fenêtres d'observation ont permis d'identifier un rhabillage extérieur de la courtine dans ce secteur, sur une épaisseur de 1,20 m. Cette phase de réaménagement est concomitante à l'installation de tours quadrangulaires de flanquement. Dans le jardin à l'arrière du couvent des carmes, la portion de l'enceinte qui barre l'éperon vers le plateau, à l'est est préservée sur une hauteur d'au moins 2,5 m. Elle semble liée à un imposant ouvrage avancé, maçonné contre le parement extérieur de la courtine et dont la fonction reste à déterminer. Dans ce secteur, plusieurs sépultures sont implantées au pied du parement intérieur du rempart. En l'état de la recherche, les structures dégagées ne peuvent être datées par le contexte stratigraphique ou le mobilier associé. À cette fin, une série de charbons de bois pris dans le mortier de pose de ces maçonneries ont été prélevés en vue de datations ¹⁴C.

La reprise des recherches sur la colline de Chèvremont s'avère d'ores et déjà prometteuse. Nous espérons, en 2024, pouvoir préciser la chronologie du site et la matérialité de ses phases d'occupation et ce, afin d'appréhender au mieux le rôle qu'a joué cette place forte dans l'histoire régionale.

Florence CLOSE,
Sophie DE BERNARDY DE SIGOYER,
Emmanuel DELYE, Denis HENRARD,
Line VAN WERSCH
et Guillaume WYMMERSCH

Bibliographie

HOFFSUMMER-BOSSON, A., 1988, Chèvremont : l'apport des sources archéologiques. In : HOFFSUMMER-BOSSON, A. (éd.), *Chèvremont. Un tricentenaire, un millénaire. 987-1688-1988, Actes du colloque de Chèvremont du 22 avril 1988*, (Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, 100), Liège, p. 71-88.

JOSSE, M, 1988, *Les sources historiques*. In : HOFFSUMMER-BOSSON A. (éd.), *Chèvremont. Un tricentenaire, un millénaire. 987-1688-1988, Actes du colloque de Chèvremont du 22 avril 1988*, (Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, 100), Liège, p. 13-20.

MERTENS, J., 1970, *Vaux-sous-Chèvremont*. In : *Vingt-cinq années de fouilles archéologiques en Belgique*, catalogue d'exposition, Bruxelles, p. 121-123.

D'OTREPPE DE BOUVETTE, A., 1863, Rapport complémentaire sur les fouilles de Chèvremont, *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 6, p. 75-76.

BOIS & HABITAT 2024

Du 22 au 25 mars 2024, l'AWaP était présente au salon Bois & Habitat. Ce dernier est dédié à la valorisation du secteur du bois à travers la construction, l'aménagement et la création de mobilier. C'est une belle opportunité de faire connaître les différents domaines d'expertise de l'AWaP et notamment celui de la formation.

La présence de l'AWaP a permis un coup de projecteur sur ses offres de formation et ainsi, tenter d'élargir la filière du bois dans un volet patrimonial. Lors de ces quatre journées d'exposition et de démonstration, près de seize mille visiteurs, professionnels, familles, enseignants et élèves, étaient au rendez-vous. Le stand de l'AWaP était situé dans un espace réservé à la formation du métier

du bois, partagé entre les différents partenaires proposant des formations en Wallonie.

Outre la présentation des activités des deux centres de formation, deux formateurs ont réalisé des casse-têtes chinois en 2D (puzzle) et en 3D (croix du menuisier) sur base des assemblages traditionnels. Cette manière ludique d'approcher la technique et la matière a permis d'attirer de nombreux curieux.

L'AWaP peut déjà annoncer sa participation à la prochaine édition de ce salon, prévue du 28 au 31 mars 2025 à Namur Expo.

Céline RIGA



Salon Bois & Habitat à Namur Expo, Namur.

© AWaP

LE PATRIMOINE INDUSTRIEL MOBILIER ET IMMATÉRIEL DES TECHNIQUES INDUSTRIELLES

Apprendre à conjuguer le passé et le présent

Le 26 septembre prochain aura lieu la septième et dernière journée du cycle *Réaffectation et Revalorisation du Patrimoine industriel (RR-PI)*. Cette journée, la deuxième consacrée aux patrimoines mobilier et immatériel a pour sous-titre *Apprendre à conjuguer le passé et le présent*. Elle est le fruit d'une organisation conjointe du Comité Patrimoine et Histoire de la FABI (qui fédère les ingénieurs francophones de Belgique), de l'association Patrimoine industriel Wallonie-Bruxelles (PIWB) et de la Direction de la formation de l'AWaP.

Ce cycle a débuté en mars 2023 par trois journées consacrées à la facette la plus souvent évoquée du patrimoine industriel, les bâtiments enveloppant les processus industriels proprement dits et les bâtiments connexes. C'est également cet aspect, avec sa dimension foncière, qui offre des possibilités de réhabilitation et de réutilisation par des projets d'aménagement. De nombreux exemples en Belgique et en France ont été présentés.

La quatrième journée a été consacrée aux paysages industriels; elle était principalement axée sur les paysages des industries sidérurgiques des bassins de Charleroi et de Liège. La problématique du paysage ouvre sur de nombreuses questions liées tant au territoire, à ses usages qu'à la lisibilité résiduelle du passé industriel et à la prise en compte des données naturelles et environnementales.

La cinquième journée a été consacrée au rôle et aux réalisations des associations de défense et de valorisation du patrimoine industriel. L'intention de cette « journée des associations » était de les soutenir en sensibilisant mieux les administrations publiques, et singulièrement l'AWaP, à leurs réalités. L'objectif n'était pas de dresser un état des lieux mais d'entendre des gens de terrain. Les orateurs, représentants d'associations, ont abordé la genèse et la structuration de leurs associations, leur dynamisme,

leurs relations avec les pouvoirs publics, leurs succès et échecs. Les conclusions de cette journée sont une base pour entrevoir d'autres rencontres de ce type et de faire entendre la voix des associations. Elle a constitué un tremplin pour le mémorandum, à l'initiative de PIWB, en faveur du patrimoine industriel.

Les journées six et sept abordent un pan nouveau des réflexions sur le patrimoine industriel, jusque-là principalement concentrées sur le foncier et le bâti. Il y est question du « patrimoine mobilier et immatériel », pour reprendre la terminologie habituelle. Ce patrimoine complète le précédent et peut-être même le précède, du moins pour les industriels eux-mêmes. Il s'agit en clair des instruments, des machines, des processus de production. C'est véritablement un changement de paradigme dans l'observation du patrimoine industriel, en même temps qu'un changement d'échelle. On passe du génie civil et de

l'architecture au génie industriel et aux procédés, de l'aménagement du territoire à l'aménagement des ateliers, de la friche aux collections, du statique au dynamique. Conservation, valorisation, économie du patrimoine changent de référentiel. Les musées, les collections et la documentation numérique à vocation patrimoniale ont été abordés par les intervenants et leurs riches expériences échangées.

Au cours de la journée du 26 septembre 2024, il sera question de musées, d'industries soucieuses de leur patrimoine, de laboratoires amoureux de leurs équipements, de brevets et d'un Maître d'art (en France; un professionnel d'excellence qui maîtrise des techniques et des savoir-faire exceptionnels et reconnu par ses pairs). Y prendront notamment la parole des représentants de Train World (Bruxelles), Industriemuseum (Gent), Ars Mechanica-FN (Liège), D'Ieteren (Bruxelles), Michelin

(Clermont-Ferrand) et du Laboratoire de Génie civil de l'Université libre de Bruxelles. Les objets techniques du passé et les savoir-faire, sous-tendant leur conception et leurs usages, représentent un continent fabuleux d'innovations et de conceptions. Ne le laissons pas disparaître, apprenons à le conserver et à le valoriser dans notre expérience du présent, comme dans la préparation du futur des générations à venir.

Une publication des contributions des différents orateurs des sept journées est prévue pour 2025.

Ariane FRADCOURT,
Michel COTTE
et Michel PROVOST

Renseignements et inscriptions

madeline.votion@awap.be



Utilisation du microscope électronique, usines des Carmes vers 1955. © Archives Michelin

LES PROCHAINES FORMATIONS AUX MÉTIERS DU PATRIMOINE

(de septembre à décembre 2024)



Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu », Amay.
V. Rocher © SPW-AWaP

Au Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu » à Amay et sur site extérieur	
Monuments funéraires - entretien, consolidation et restauration (2 ^e cycle) à Comblain-au-Pont	2 au 6 septembre 2024
Charpente en bois - les assemblages (1 ^{er} cycle)	16 au 20 septembre 2024
Initiation à la calade piétonne en pierres sèches	16 au 20 septembre 2024
Initiation pratique à la ferronnerie d'art	23 au 25 septembre 2024
Initiation à la dorure (1 ^{er} cycle)	30 septembre au 4 octobre 2024
Fer et fonte dans le patrimoine	2 au 4 octobre 2024
Initiation à la création d'éléments en rocaille	21 au 23 octobre 2024
Charpente en bois - les assemblages (2 ^e cycle) - restauration et/ou piquage	21 au 25 octobre 2024
Chaux - un matériau et ses diverses utilisations (1 ^{er} cycle)	28 au 31 octobre et 4 et 5 novembre 2024
Initiation à la technique du vitrail	4 au 8 novembre 2024
Charpente en bois - l'art du trait et le traçage (2 ^e cycle)	4 au 8 novembre 2024
Technique de la mosaïque de sol	5 au 8 novembre et 6 décembre 2024
Peinture en décors - faux marbre, faux bois	18 au 22 novembre 2024
Gestion des cimetières et du patrimoine funéraire (1 ^{er} cycle)	19 au 21 novembre 2024
Exhumation - théorie (2 ^e cycle)	22 novembre 2024
Peinture en décors néogothiques	25 au 28 novembre 2024
Lucarnes (3 ^e cycle)	26 au 29 novembre et 3 au 6 décembre 2024
Examen de gestion du patrimoine funéraire (1 ^{er} cycle) et aménagement de cimetières et conception paysagère (2 ^e cycle)	29 novembre 2024
Dorure - les patines (2 ^e cycle)	2 au 6 décembre 2024
Couverture en ardoises - technique de l'ardoise biaise	9 décembre 2024
Couverture en ardoises - arêtiers gironnés	10 décembre 2024
Initiation à la technique du vitrail serti au cuivre (technique Tiffany)	16 au 20 décembre 2024

Au Pôle de la Pierre à Soignies	
Taille et finitions de pierres bleues (1 ^{er} cycle)	10 au 12 septembre et 17 au 19 septembre 2024
Théorie spécifique - pierre	11 septembre 2024
Atelier de taille de pierre	14 septembre, 5 et 12 octobre, 23 et 30 novembre 2024
Techniques de copie sur pierre	16 au 20 septembre 2024
Gestion des cimetières et du patrimoine funéraire (1 ^{er} cycle)	17 au 19 septembre 2024
Exhumation (2 ^e cycle)	20 septembre 2024
Focus pierre - schiste, grès schisteux et grès	20 septembre 2024
Gravure en lettres sur pierre et dessin typographique	23 au 27 septembre 2024
Aménagement de cimetières et conception paysagère (2 ^e cycle)	24 et 25 septembre 2024
Techniques constructives historiques	24 au 26 septembre 2024
Gravure en lettres sur pierre et dessin typographique	30 septembre au 4 octobre 2024
Connaissances approfondies du matériau « pierre » et techniques de réception	1 ^{er} et 2 octobre 2024
Techniques de relevé	7 au 10 octobre 2024
Journées de sensibilisation à la pierre à destination des prescripteurs	7, 14, 21 octobre et 4 novembre 2024
Réparation de pierre	14 au 18 octobre 2024
Initiation à la conduite d'une machine à commandes numériques (1 ^{er} cycle)	21 au 24 octobre 2024
Taille et finitions de pierres tendres (1 ^{er} cycle)	22 au 24 octobre et 5 au 7 novembre 2024
Initiation à la modélisation	12 au 13 novembre 2024
Perfectionnement à la conduite d'une machine à commandes numériques (2 ^e cycle)	18 au 21 novembre 2024
Dégradation et conservation de la pierre	25 au 27 novembre 2024
Nettoyage de la pierre	9 au 11 décembre 2024

UNE JOURNÉE DE **FORMATION** CONSACRÉE À L'**ENTRETIEN** ET AU **DIAGNOSTIC SANITAIRE**

Le mardi 7 mai 2024 s'est tenue une formation sur l'entretien et le diagnostic sanitaire de monuments historiques au château de Corroy-le-Château à destination des membres de l'association Demeures Historiques & Jardins de Belgique. Le château est propriété de l'association et est donc compatible avec le projet de circulaire relatif aux chantiers-école.

Cette activité, s'inscrivant dans une collaboration plus large entre l'AWaP et cette association, visait à sensibiliser à l'importance de l'entretien d'un bien patrimonial ainsi qu'à établir un plan d'entretien global fixant les priorités d'intervention et un phasage.

Après une introduction théorique présentant les nouvelles dispositions du Code wallon du Patrimoine relatives à l'entretien et démontrant l'importance de l'entretien régulier d'un bien, les formateurs-experts ont détaillé une méthodologie de travail pour la réalisation d'un diagnostic sanitaire du bâtiment visant à garantir sa bonne conservation. Les participants ont ensuite pris part à des ateliers d'analyse pratique en petits groupes. Pour chaque thématique traitée (maçonnerie, charpente, couverture et zinguerie), les objectifs recherchés consistaient à apporter un regard plus affuté sur le bâti, à mieux comprendre son fonctionnement et ses mécanismes de dégradation et enfin à détailler la nature et l'urgence des travaux à mener sur base d'une analyse minutieuse.



Atelier pratique en petits groupes (maçonnerie, couverture et zinguerie, charpente), château de Corroy-le-Château. © AWaP

Les participants ont souligné l'approche originale proposée qui privilégie la participation active et pratique et ont particulièrement apprécié l'utilisation d'un drone pour pouvoir examiner les toitures, inaccessibles aux apprenants. Cette activité pourrait d'ailleurs inspirer d'autres démarches similaires dans les deux autres régions du pays. D'autres séances d'information et de formation seront organisées à l'avenir

avec l'association Demeures historiques & Jardins de Belgique pour développer et approfondir des thématiques spécifiques.

Sophie BOSMAN
et Sébastien MAINIL

DEUX ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES À DESTINATION DE FUTURS JEUNES PROFESSIONNELS DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS DE BRUXELLES ET DE L'UMONS

Mission accomplie pour les étudiants bacheliers ingénieurs architectes de l'UMons et les étudiants de l'atelier de sculpture de l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles, venus s'initier au travail de la pierre lors de cette deuxième semaine ensoleillée du mois d'avril.

Deux formations pédagogiques adaptées et menées en parallèle par les formateurs Richard Thomas et Frédéric Patte : la première mettant en relation la taille de pierre traditionnelle et l'utilisation d'outils numériques, la seconde mettant en exergue l'art de la taille dans la concrétisation d'un projet personnel de sculpture.

Les uns ont taillé les voussoirs d'un arc en plein cintre et mené des réflexions sur la stéréotomie et la stabilité de cette structure pendant que les autres, dans un nuage de poussière, armés de ciseaux, massettes ou burins pneumatiques, ont laissé émerger petit à petit diverses formes de leurs blocs respectifs. Chacun a également eu l'opportunité de visiter la carrière du Clypot (Neufvilles) et de se rendre compte de l'ensemble des opérations d'extraction, de sciage et de façonnage de la pierre.

Cette semaine a donc été l'occasion unique pour ces futurs jeunes professionnels de se confronter à un matériau jusqu'alors peu connu de leur part, de le comprendre pour ensuite mieux l'utiliser dans leurs futures réalisations.

Sophie BOSMAN
et Sébastien MAINIL

Renseignements

Sébastien Mainil

+32 (0)67 41 12 60

sebastien.mainil@awap.be



Étudiants de l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles au travail, Pôle de la pierre, Soignies. © AWaP



Étudiants bacheliers ingénieurs architectes de l'UMons au travail, Pôle de la pierre, Soignies.

© AWaP

DE NOUVEAUX TITRES

DANS LA COLLECTION *QU'EST-CE QUE... ?*

En 2023, soucieuse de s'élargir aux plus jeunes et de sensibiliser le public scolaire, l'AWaP inaugurerait une nouvelle collection intitulée *Qu'est-ce que... ?*

Cette collection est spécialement conçue pour les enfants de 8 à 12 ans, leur offrant l'opportunité de se familiariser avec divers aspects du patrimoine. Chaque volume se présente sous la forme d'un petit carnet, comprenant des explications claires sur le thème abordé, accompagné de petits jeux pour renforcer l'apprentissage. Les quatre premiers volumes, sortis en 2023, explorent des sujets tels que *Qu'est-ce que le patrimoine ?*, *Qu'est-ce qu'un château ?*, *Qu'est-ce qu'un beffroi ?* et *Qu'est-ce que le patrimoine mondial de l'UNESCO ?* En 2024, la collection s'enrichit de nouveaux volumes passionnants, dont deux sont déjà disponibles.

Qu'est-ce que l'architecture du 20^e siècle ? revient sur une période de grands changements qui se sont produits toujours plus vite et ont été toujours plus impressionnants, notamment en architecture. Les styles et les méthodes de construction ont évolué autant en 100 ans que durant les 1000 ans du Moyen Âge et des Temps modernes ! Les styles anciens ont laissé place à l'Art nouveau, l'Art déco, le modernisme et bien d'autres.

Qu'est-ce que l'archéologie ? se consacre à cette science qui étudie notre passé. Les archéologues recherchent les traces de nos ancêtres. Le plus souvent, ils font des fouilles. Parfois, ils étudient d'anciens bâtiments qui existent toujours. Ils retrouvent des structures, des objets et des dépouilles qui nous aident à comprendre notre histoire.



Enfin, à l'occasion de la journée de clôture du cycle *Réaffectation et revalorisation du patrimoine industriel* qui aura lieu à Beez le 26 septembre prochain, sortira le 7^e volume de la collection, intitulé *Qu'est-ce que le patrimoine industriel ?* Durant une grande partie de son histoire, l'homme a vécu de l'artisanat (la production en petites quantités) et de l'industrie (la production en grandes quantités). La différence entre les deux est la mécanisation, l'utilisation de machines pour aider l'homme à travailler. Pendant longtemps, la force du vent et de l'eau a été utilisée pour faire fonctionner des machines. Puis, lors de la Révolution industrielle du XIX^e siècle, apparaissent les énergies fossiles (charbon, gaz, essence...). Ces activités nous ont laissé bon nombre de bâtiments : des moulins, des forges, des usines, des mines... qui constituent une partie de notre héritage et que l'on pourra découvrir dans ce nouveau tome.

Renseignements et infos pratiques

Tous les volumes de la collection, qui comptent entre 24 et 40 pages selon le sujet, sont disponibles au prix de 2,50 €. Ils sont aussi téléchargeables gratuitement sur le site de l'AWaP (www.awap.be/questceque) ou en scannant le QR-code ci-dessous.

Renseignements - Éditions de l'AWaP

+32 (0)81 23 07 03 • publication@awap.be

Boutique en ligne

<https://promotion.awap.be>

À l'AWaP

Sur rendez-vous uniquement, Direction de la Promotion du patrimoine, Service Diffusion
Rue du Moulin de Meuse 4
5000 Namur (Beez)

Consultable sur

<https://agencewallonedupatrimoine.be/publications-documentations>

Également en vente

à l'Archéoforum de Liège

(du mardi au samedi de 10h à 17h)

Sous la place Saint-Lambert • 4000 Liège

+32 (0)4 250 93 70

infoarcheo@awap.be

et dans de nombreuses librairies



VALORISATION DU PETIT PATRIMOINE

L'action de **Qualité-Village-Wallonie** à Thuin,
en collaboration avec **Thuin Petit Patrimoine**

Depuis maintenant 3 ans, **Qualité-Village-Wallonie (QVW)** accompagne les habitants de la ville de **Thuin** dans la restauration et la promotion de leurs éléments du petit patrimoine populaire wallon.

Ce groupement bénévole, aujourd'hui réuni sous l'étiquette de **Thuin Petit Patrimoine (ThuPePa)**, est devenu un acteur important des questions patrimoniales de la commune. Celui-ci a su s'entourer de différents collaborateurs afin de conserver le petit patrimoine de la ville et en faire un atout touristique supplémentaire pour l'entité.

Avec QVW comme partenaire principal, ThuPePa a réussi à s'inscrire dans une logique de valorisation du patrimoine thudinien à destination des habitants de la commune tout en élargissant son public cible à l'ensemble des amateurs et amatrices de patrimoine local. Une réflexion conjointe entre les deux partenaires a été entamée afin de concevoir la thématique patrimoniale de manière globale et d'appréhender conjointement la restauration et la promotion des éléments situés sur le territoire communal.

En ce qui concerne la restauration du petit patrimoine, les associations QVW et ThuPePa sont engagées dans la restauration du patrimoine immobilier présent dans le bois du Grand Bon Dieu de Thuin. L'espace naturel de près de 15 ha situé à la lisière de la ville est en effet parsemé de plusieurs édifices religieux, parmi lesquels un calvaire datant du XVIII^e siècle, une chapelle dédiée à saint Léonard construite au XVII^e siècle et une potale. Tous nécessitaient une



Restauration de la couverture de la chapelle Saint-Léonard, Thuin. © B. Marchoul

intervention urgente. À l'heure actuelle, les chantiers sont en cours et les Thudiens pourront redécouvrir leur patrimoine restauré prochainement. Des travaux de couverture ont été réalisés sur les deux édifices et une restauration des éléments en pierre a été effectuée sur le calvaire. La potale, quant à elle, est actuellement hors du bois. Avec la collaboration du Pôle de la Pierre, celle-ci a été conduite dans les locaux de Soignies afin d'être proposée comme sujet d'étude dans le cadre de formations et de stages pratiques. La potale devrait retrouver sa place *in situ* dans le courant de l'année 2024. Afin de financer ces restaurations, ThuPePa a pu bénéficier des aides financières de l'AWaP, au travers des subventions allouées aux éléments du PPPW, d'une intervention de la Ville de Thuin, ainsi que d'une levée de fonds privés encadrée par QVW.

Comme mentionné, la valorisation de ces éléments est aussi au cœur de l'action imaginée par QVW et ThuPePa.

Ainsi, plusieurs activités ont été et seront à l'avenir organisées afin de faire découvrir au grand public les richesses patrimoniales de la ville de Thuin. À titre d'exemple, et pour souligner l'intérêt de la population pour ces thématiques, nous pouvons citer le premier événement proposé par l'association en septembre 2023, et qui a rencontré un franc succès en rassemblant plus de trois-cents amateurs et amatrices de patrimoine. Une belle réussite qui n'a pas manqué de confirmer à l'ensemble des partenaires le bien-fondé de leur projet.

QVW apporte, aujourd'hui encore, son aide à ThuPePa afin de l'accompagner dans ses choix et ses actions. L'objectif est de pérenniser la dynamique initiée il y a plus de 3 ans d'un projet thudinien à la notoriété grandissante.

Hubert WILLEMS
(QVW)

DU JARDIN ROMAIN À LA GESTION DES DÉCHETS, UNE EXPO QUI FAIT LE PARALLÈLE ENTRE PASSÉ ET AVENIR

Plongez dans un voyage captivant à travers le temps, de l'Antiquité à nos jours, et découvrez un aperçu de la vie et des valeurs des Gallo-Romains.



Découvrez les jardins romains à l'Espace gallo-romain, Ath. © Espace gallo-romain - Ath

Dans un premier temps, l'exposition vous invite à explorer un monde où les plantes aromatiques, alimentaires et ornementales prospèrent dans des jardins à la romaine, offrant une multitude de possibilités d'utilisation. Mais ce n'est pas tout. Elle vous propose également de retracer l'histoire de la gestion des déchets, depuis les méthodes gallo-romaines jusqu'aux pratiques contemporaines de tri et de recyclage.

Les jardins romains

Remontons d'abord dans le temps jusqu'à l'époque romaine et plus spécialement les jardins. Les jardins romains étaient bien plus que de simples espaces verts. Ils étaient à la fois des lieux fonctionnels et esthétiques, nourrissant le corps et l'esprit par l'harmonie architecturale, culturelle et naturelle.

L'eau avait un rôle central dans la conception de ces jardins. Des systèmes d'irrigation sophistiqués étaient mis en place pour garantir la fertilité du sol et la croissance des plantes. Les bassins d'eau, les fontaines et les canaux servaient non seulement à l'arrosage, mais ajoutaient aussi une dimension esthétique.

Outre leur esthétique, ils avaient aussi une fonction sociale et religieuse. Les découvertes archéologiques ont révélé que certains jardins étaient des lieux de culte, ornés de statues et de sanctuaires dédiés aux divinités. Ils étaient également des espaces de détente et de réflexion, où les habitants pouvaient se ressourcer et méditer.

Les plantes occupaient une place essentielle dans ces jardins, tant pour leurs utilités que pour leur symbolique. L'exposition détaille comment les Gallo-Romains cultivaient une grande variété de plantes, notamment des fruits, des légumes, des plantes médicinales et aromatiques. Certaines étaient utilisées pour parfumer les habitations ou encore pour teindre des textiles.

Aujourd'hui, les jardins romains continuent d'inspirer et d'émerveiller. Et certains sont même visitables ! Des sites comme Malagne, l'Archéoparc de Rochefort, offrent aux visiteurs l'opportunité de découvrir et d'explorer ces vestiges fascinants.



Comment gère-t-on les déchets chez les Gallo-Romains et y a-t-il des ressemblances avec notre façon de faire ? © Espace gallo-romain - Ath

La gestion des déchets

Depuis les premières civilisations jusqu'à nos sociétés modernes, les déchets ont toujours été au cœur des enjeux environnementaux. L'exposition fera une nouvelle fois remonter le temps jusqu'aux Gallo-Romains qui enterraient leurs détritiques dans des fosses, des dépotoirs ou même des puits abandonnés, créant ainsi des « fosses à détritiques ». Ces vestiges archéologiques sont précieux pour les archéologues car ils révèlent des détails fascinants sur la vie quotidienne des Gallo-Romains.

Un exemple remarquable de cette approche réside dans l'utilisation intelligente des ressources animales

par les Gallo-Romains. À cette époque, chaque partie d'un animal était valorisée. L'exposition prend l'exemple du bœuf, non seulement la viande était consommée, mais la peau était tannée pour en faire des chaussures, les tendons étaient utilisés pour faire des cordes, et les os étaient transformés en objets artisanaux.

Cette pratique de valorisation des ressources nous inspire dans nos propres efforts de réduction des déchets. L'exposition permet de se poser des questions, de débattre et de comprendre comment les Gallo-Romains procédaient. Le parallèle entre antiquité romaine et époque actuelle se fera notamment via la scénographie.

L'exposition temporaire *Du jardin romain à la gestion des déchets* se déroule jusqu'au 29 novembre 2024. Le musée est ouvert du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 13h à 17h, ainsi que les week-ends et jours fériés de 14h à 18h. Le 1^{er} dimanche du mois : activité/atelier à partir de 14h30.

Maelyn DRAGUET
(Espace gallo-romain)

Renseignements et infos pratiques

+32 (0)68 68 13 20
accueil.egr@ath.be
www.espacegalloromain.be
Rue de Nazareth 2
7800 Ath

LA COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS, SITES ET FOUILLES EST **RÉFORMÉE ET RENOUVELÉE**

La date du 1^{er} juin 2024 restera dans les mémoires du patrimoine. En effet, elle marque l'entrée en vigueur du nouveau Code du Patrimoine (CoPat), qui s'accompagne d'une réforme de la Commission royale et de la désignation de ses nouveaux membres.

La réforme de la CRMSF touche d'abord à sa structure, par la suppression des Chambres provinciales. Ainsi, l'organisation de la Commission royale repose dorénavant principalement sur ses trois Sections : Monuments et Ensembles architecturaux, Sites et Archéologie (qui remplace l'ancienne Section des Fouilles). Parallèlement, la Commission voit sa composition changer puisque le nombre de ses membres est réduit à septante, dont quinze membres spécialistes (mobilier et décors peints, organologie, vitraux, archéologie du bâti, parcs et jardins historiques, géologie, géomorphologie, paysages patrimoniaux, arbres et haies et, enfin, énergie et développement durable).

Afin de rendre la CRMSF opérationnelle en même temps que le nouveau CoPat, le Gouvernement wallon a procédé, en séance du 30 mai dernier, à la désignation de ses membres, avec entrée en vigueur le 1^{er} juin. Le 17 juin dernier s'est tenue, au Vertbois, la séance d'installation officielle, en présence de la ministre du patrimoine.

À cette occasion, la ministre wallonne du Patrimoine a souligné l'importance du rôle de la Commission royale au sein de la fonction consultative. Elle s'est réjouie de s'adresser à une assemblée largement renouvelée, féminisée et rajeunie qui, elle l'espère, collaborera étroitement avec l'AWaP, au bénéfice des demandeurs, des pouvoirs locaux et des citoyens en général. Elle a enfin remercié les membres pour leur investissement au bénéfice du patrimoine wallon.



Installation des membres de la CRMSF dans la salle Wallonie au Vertbois, Liège. © CRMSF

Luc Simar, Secrétaire général du Conseil économique, social et environnemental de Wallonie (CESE Wallonie), a ensuite rappelé les principales missions du Conseil, qui tient un rôle central dans la fonction consultative de la région depuis 40 ans. Il a relevé l'intérêt des interactions mises en place au sein du CESE Wallonie, celles-ci permettant de faire des liens entre diverses thématiques et d'émettre des avis d'initiative, auxquels la Commission royale a participé à plusieurs reprises ces dernières années. Il a finalement précisé que le Conseil est directement concerné par les travaux et avis de la CRMSF, puisqu'il occupe depuis près de 30 ans le Vertbois, un bâtiment classé qui sera probablement encore amené à évoluer en fonction des objectifs climatiques européens ou régionaux et de l'évolution de l'organisation du travail et des réunions.

Lors de sa prise de parole, Mathieu Bertrand, le nouveau Président de la Commission royale, a, quant à lui, exprimé sa gratitude envers la ministre et le Gouvernement wallon pour la confiance qu'ils lui ont accordée en le désignant à ce poste. Il a partagé sa conviction que la Commission royale – la plus ancienne instance consultative du royaume – est nécessaire au bon

fonctionnement démocratique de notre société et qu'elle reste une des médiatrices de l'éthique patrimoniale au bénéfice de l'ensemble de la population wallonne. Il a remercié les membres d'avoir accepté d'assumer cette responsabilité et d'y octroyer du temps, en collaboration avec l'AWaP. Il a enfin fait part de sa volonté de construire un rapport de confiance avec les acteurs, les spectateurs et les usagers du secteur, pour que le patrimoine demeure un repère et non un obstacle.

La séance s'est terminée par un moment de convivialité qui a permis aux membres de faire connaissance et d'être ainsi prêts à entamer leurs travaux dès les premières séances des sections, organisées les 25 juin et 4 juillet.

Carole CARPEAUX
(CRMSF)

Renseignements

Secrétariat de la CRMSF
Rue du Vertbois 13c
4000 Liège
+32 (0)4 232 98 51/52
info@crmsf.be
www.crmsf.be

LE TOME 128 DU *BULLETIN* DE L'*INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS* EST PARU

L'histoire, les personnalités, le patrimoine scrutés au détour de ces douze contributions et de ces deux rapports annuels de l'IAL mènent bien au-delà des limites territoriales liégeoises et couvrent les périodes s'étirant de l'époque romaine au XXI^e siècle.

Jean-Luc Schütz et le Centre européen d'archéométrie de l'ULiège examinent *Une statuette antique remarquable parmi les objets de la donation Pimodan*, conservée au Grand Curtius : un coq en bronze émaillé appartenant à un corpus de dix exemplaires recensés pour les provinces nord-ouest de l'Empire et s'inscrivant dans une chronologie allant du II^e au début du III^e siècle après J.-C.

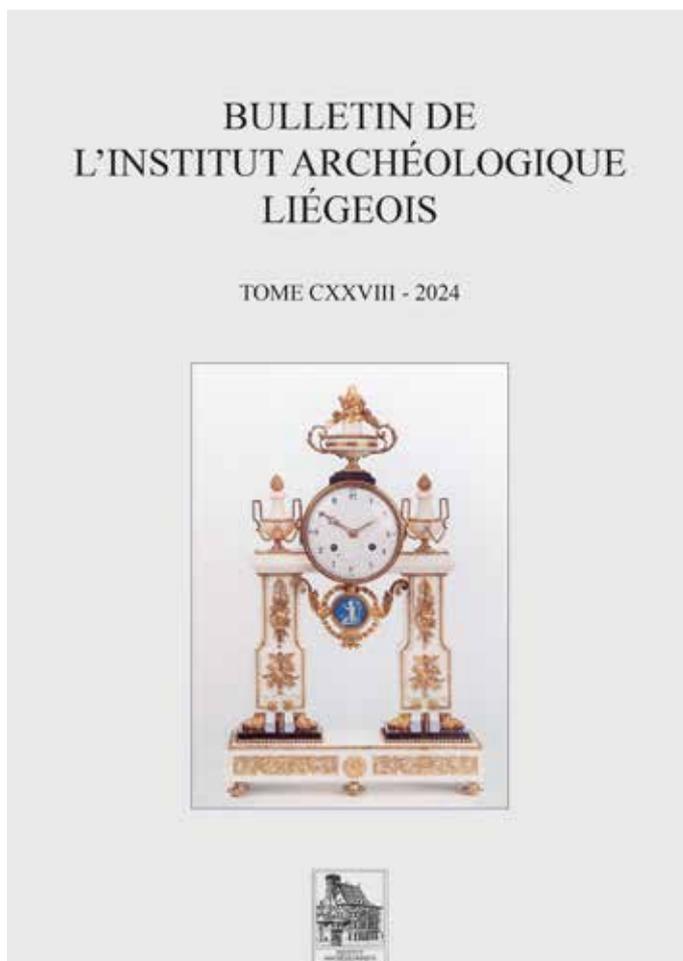
Francis Tourneur explore *La famille Dumont, « marchands de pierres et de marbres » au pays de Liège, ancêtres du géologue André Dumont*. L'étude révèle les origines namuroises de la dynastie et les ramifications généalogiques ; elle aborde les différentes facettes de l'activité en liaison étroite avec le monde de la construction sous l'Ancien Régime ainsi que l'héritage artistique, parfois insoupçonné, à Liège, Fléron, Saint-Trond, Seilles, Verviers ou encore à Amstenrade.

Daniel Jozic nous emmène *Des cimes de la gloire aux affres de la disgrâce ! L'étonnante destinée de Maximilien-Emmanuel Van Eyck, diplomate au service de Jean-Théodore de Bavière (1744-1760)*. Ce portrait du ministre, de ses ambitions et de ses démêlés sont autant d'incursions dans les coulisses des cours de Liège, de France et de Bavière.

Daniel Jozic développe aussi *Un épisode tendu des relations entre la France et la principauté de Liège pendant la guerre de Sept Ans : l'embargo sur l'exportation des armes liégeoises (1760-1763)*. Il explique comment la passivité des autorités liégeoises face à une ingérence française plonge l'activité armurière dans une crise sans précédent.

L'article de Henri Carême, *Le peintre liégeois Jean-Baptiste Coclers condamné à mort à Luxembourg en 1767*, relate un épisode dramatique de la vie de l'artiste, accusé de meurtre.

Antoine Baudry et Francis Tourneur documentent sur *Le maître marbrier rançois Jean-Jacques Boucneau à Liège (seconde moitié du XVIII^e siècle)*, dont les scieries à l'eau sont établies à Franchimont, en terre de Florennes. En 1772, il est associé à l'architecte Étienne Fay(e)n (fils) pour l'installation d'un « magasin » de produits marbriers au centre de Liège.





Maison du barragiste Monnier à Fétinne (Liège), une œuvre de Georges Hobé.
Façade est : remise avec toiture à trois outeaux, habitation avec pignon à pan de bois
et pigeonnier intégré. août 2023. © R. Balau.

Pierre Gilissen se penche sur *Le Comité de surveillance et de police correctionnelle de Liège (1794-1795)*, instauré par Augustin Frécine, député montagnard du Loir-et-Cher, en mission près les armées du Nord et de Sambre-et-Meuse et délégué à Liège pour y réorganiser le pouvoir politique et institutionnel.

Grâce aux données issues d'archives notariales, la contribution d'Antoine Baudry, *De grès et de calcaires : les carrières de l'entrepreneur Mathieu Franck (1806-1888) et la Société anonyme des Carrières de Sprimont, Ourthe et Amblève*, apporte le complément pressenti dans le tome précédent.

La découverte de Raymond Balau atteste une preuve attendue de longue date : *La maison du barragiste à Fétinne... une œuvre de Georges Hobé*. L'auteur met en lumière la rectification de l'Ourthe, l'Exposition universelle de Liège en 1905 et la transformation du pittoresque Café de Fétinne.

Monique Merland évoque les *Jalons de la recherche verrière en Wallonie : à propos d'un médaillon du prix Vandecapelle*. L'entrée du prototype de ce médaillon dans les collections de

l'IAL est l'opportunité d'un hommage à Paul Migeotte (1922-2011), directeur adjoint de l'Institut national du Verre à Charleroi, et d'un rappel des organismes, nationaux et internationaux, attachés à la recherche verrière, actifs dans nos régions dès l'entre-deux-guerres.

Maurice Lorenzi (*) et Christine Maréchal présentent Roger Lemaire, *mécène et bibliophile averti*, ainsi que sa donation exposée en 2022 au Grand Curtius.

Un hommage est rendu par Pierre-Yves Kairis au *Professeur Pierre Colman (1931-2023)*. Son départ est une perte immense pour le monde de l'histoire de l'art, pour l'IAL en particulier et pour tous ceux qui ont eu le privilège de côtoyer cette personnalité humaniste.

Le rapport de la secrétaire de l'IAL, Christine Maréchal, liste les activités de l'association durant l'exercice 2022; celui de la conservatrice, Gaëtane Warzée, explicite les diverses facettes de sa mission scientifique au profit des musées liégeois.

Monique MERLAND
(IAL - AMIAL)

Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, t. 128 (2024), 381 p., 30 € (hors frais de port).

Renseignements

Institut archéologique liégeois
Quai de Maestricht 13
4000 Liège
info@ialg.be
www.ialg.be

LES JOURNÉES EUROPÉENNES DE L'ARCHÉOLOGIE

Une quinzaine de sites wallons ont ouvert leurs portes lors des Journées européennes de l'archéologie qui se déroulaient du 14 au 16 juin dernier. Plus de mille visiteurs se sont déplacés pour faire connaissance avec le monde archéologique. Ateliers, visites guidées, ouvertures de chantiers, expositions... un programme diversifié était proposé au public. Du Paléolithique, en passant par le monde romain jusqu'à l'époque contemporaine, il y en avait pour tous les goûts.

Merci à vous, visiteurs, d'avoir répondu présents. Merci à vous, collègues et acteurs de l'archéologie, d'avoir partagé votre passion. Rendez-vous l'année prochaine pour d'autres découvertes partout en Wallonie !



Journées européennes de l'Archéologie, 2024. Champ mégalithique de Wéris, Durbuy.

V. Rocher © SPW-AWaP

VOUS AVEZ « LES CLÉS »



Abbaye d'Orval. © D. R.

Les huit sites choisis pour l'émission *J'ai les clés*, sont :

- La citadelle de Namur
- L'Archéoforum de Liège
- Le beffroi de Mons
- L'abbaye d'Orval
- Les anciens bains de la Sauvenière (Cité Miroir) à Liège
- Les ascenseurs hydrauliques du Canal du Centre historique
- L'hôtel de Groesbeeck-de Croix à Namur
- Le château de Rixensart

Cette sélection devrait permettre au public de voyager à travers les siècles, les lieux et de visiter des styles de patrimoines wallons très différents. Ces émissions multidiffusées depuis cet été, sont visibles sur les chaînes de la RTBF, sur Auvio, sur TV5... sur www.awap.be et sur les réseaux sociaux de l'AWaP.

Partez à la découverte de ce beau patrimoine wallon avec un guide professionnel et de choix : Patrick Weber !

AWaP et la RTBF ont décidé d'unir leurs forces pour réaliser huit nouveaux numéros de l'émission *J'ai les clés*. Cette émission, très regardée, permet de découvrir de manière parfois originale et insolite de magnifiques sites patrimoniaux. L'objectif

étant évidemment de faire connaître et aimer le patrimoine wallon au plus grand nombre. Ces émissions seront également l'occasion de valoriser nos savoir-faire, entre autres, en matière de restauration, de fouilles...

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE S'INSCRIVENT SOUS LE SIGNE DU « PATRIMOINE POUR TOUS », CES 7 ET 8 SEPTEMBRE

Pour leur 36^e édition, les Journées européennes du Patrimoine en Wallonie ont souhaité rendre le patrimoine wallon le plus inclusif possible au travers de la mise en avant d'un public cible, le public à besoins spécifiques. Cette catégorie de public comprend les personnes à mobilité réduite, les personnes sourdes et malentendantes, les personnes aveugles et malvoyantes ou encore les personnes présentant des difficultés de compréhension. Celles-ci pourront profiter des richesses de notre patrimoine, aux côtés du public traditionnel des Journées.

Journées du Patrimoine en Wallonie

LE
**PATRIMOINE
POUR TOUS**

7-8 sept.
2024

Plus d'infos sur
journeesdupatrimoine.be

QR code

Facebook Instagram

Wallonie patrimoine AWaP, Ostbelgien, 1718

De très nombreux biens patrimoniaux ont choisi de s'inscrire dans cette démarche mais les autres ne sont pas exclus du programme, afin que chacun, et plus particulièrement le jeune public, puisse faire le plein de belles découvertes patrimoniales.

Une accessibilité renforcée

La brochure, concoctée pour l'occasion, rassemble les activités proposées pour répondre à un ou plusieurs de ces besoins spécifiques mais aussi les sites qui ont renforcé leur accessibilité pour l'occasion. Les organisateurs des Journées du Patrimoine se sont mis en quatre cette année encore pour offrir une

belle diversité d'activités. Cependant le programme comporte inévitablement différents niveaux d'accessibilité : de la certification à l'autodéclaration.

Une série de biens patrimoniaux sont en effet d'ores et déjà certifiés par Access-i, un bureau de certification qui permet de qualifier le niveau d'accessibilité d'un bâtiment, site ou événement

en se basant sur les besoins des différents publics à besoins spécifiques.

Le logo Access-i, qui se trouve au bas des notices correspondantes, traduit les efforts d'accessibilité développés

par les organisateurs des Journées et informe le public des conditions dans lesquelles il sera accueilli, par type de besoins spécifiques. À l'occasion de cette 36^e édition, quinze biens patrimoniaux complémentaires rejoindront la liste des

bâtiments certifiés par Access-i (voir le site www.access-i.be).

Le programme
comporte différents
niveaux d'accessibilité :
de la certification à
l'autodéclaration.

Outre la labellisation d'une série de sites patrimoniaux, un picto particulier signale les biens patrimoniaux dont l'accessibilité est renseignée par les organisateurs ou sera renforcée à l'occasion des Journées du Patrimoine ainsi que les biens patrimoniaux qui accueillent des activités et animations proposées à destination du public à besoins spécifiques.

En dehors de la certification mentionnée ci-avant, la présence de ce picto s'appuie sur une autodéclaration des organisateurs des Journées du Patrimoine. Ces autodéclarations n'ont pu être vérifiées sur le terrain par un organisme de certification. Il est donc nécessaire de contacter les organisateurs afin d'en apprendre davantage sur ces aménagements et de déterminer s'ils s'adaptent aux besoins des publics concernés.

Le public à besoins spécifiques est également au cœur d'une publication gratuite, jointe, comme les années précédentes, à la brochure. Ce second fascicule constitue une porte d'entrée vers le patrimoine rédigée en Facile à Lire et à Comprendre (FALC) et largement illustrée. Ce cahier pourra compléter utilement les documents préparés à destination du public présentant des difficultés de compréhension par de nombreux sites patrimoniaux inscrits au programme.

Un programme varié

Quelque deux-cent-quatre-vingts activités sont cette année au programme, réparties dans toutes les provinces. Certaines d'entre elles auront même lieu dans des biens ou sites patrimoniaux accessibles pour la première fois. À cela, s'ajoutent quatorze propositions en Ostbelgien. Le public pourra ainsi trouver de quoi satisfaire sa curiosité. Voici, en primeur, quelques invitations à la découverte pointées parmi tant d'autres, sans aucune visée à l'exhaustivité.

Les personnes à mobilité réduite pourront prendre part à plusieurs circuits guidés adaptés, comme une promenade

dans le site classé de la Croix-Scaille à Gedinne en bécasine, un dispositif spécialement conçu pour faciliter leur déplacement. À Namur, une balade guidée leur fera découvrir la citadelle en joëlette et des activités spécifiques leur seront dédiées, comme une conférence patrimoniale au Palais des Beaux-Arts de Charleroi.

Dans bien d'autres endroits, l'accessibilité fait partie des dispositifs existants ou sera renforcée tout spécialement.

De nombreuses expériences sensorielles proposeront de découvrir le patrimoine au travers des sens, permettant notamment aux personnes aveugles ou malvoyantes d'y prendre part activement. Des ateliers autour du travail de la pierre seront proposés au musée

du Marbre de Sivry-Rance ou au Pôle de la Pierre de Soignies, un des sites de l'AWaP qui ouvre ses portes, parmi d'autres. Des visites et circuits guidés spécifiques seront au programme dans de nombreux lieux, toutes provinces confondues.

Les personnes sourdes ou malentendantes pourront également profiter de visites ou autres circuits guidés signés ou en audiodescription dans de nombreuses villes wallonnes mais aussi de contes signés, comme au Mundaneum, ou de spectacles comme ceux qui se donneront aux abords du pont des Trous, à Tournai.

Enfin, les personnes présentant des difficultés de compréhension découvriront les richesses du patrimoine grâce à des visites ou des documents mis à leur disposition en Facile à Lire et à Comprendre (FALC). Pointons par exemple deux circuits en bus, l'un à Tournai et l'autre à Soignies, des circuits à pied, comme à Marche-en-Famenne et Visé ou une animation autour de l'autisme à Mouscron.

Quelques centres qui accueillent des personnes à besoins spécifiques dans des biens patrimoniaux, qu'il s'agisse d'enfants ou d'adultes, ouvrent également leurs portes, parfois de manière exceptionnelle : l'ancien couvent de Brugelette, le centre de Hemptinne à Orp-Jauche, le Foyer de Bothey à Gembloux, le domaine de Villers-Sainte-Gertrude à Durbuy, l'ancien château Pognol à Soignies, le château Cousin à Rochefort ou encore l'école de Pecq. Outre la sensibilisation du grand public au handicap qui y est proposée, certains de ces centres ont mis sur pied un programme d'activités particulièrement intéressant.

Il est donc nécessaire de
contacter les organisateurs
afin d'en apprendre
davantage sur ces
aménagements et de
déterminer s'ils s'adaptent
aux besoins des publics
concernés.

**Soirée inaugurale des
Journées du Patrimoine**

Kody
en spectacle

**Aula Magna,
Louvain-la-Neuve
vendredi 6 sept. 2024
à 20h30**

Édifice responsable : Sophie Denoël, Inspectrice générale / L'SPW-TLPE-AWAP ne du Houtin de Meuse 4, 5000 Namur.

Gratuit
Réservation obligatoire
www.journeesdupatrimoine.be

Wallonie patrimoine AWaP

SUIVEZ-NOUS SUR

ACCESS+1

Philippe Samyn et Associés, architectes et ingénieurs. Photo : Vincent Rocher © SPW-AWAP

Enfin, les amateurs d'histoire récente et les jeunes générations pourront s'immerger dans les festivités organisées dans quelques sites et biens patrimoniaux autour de la célébration du 80^e anniversaire de la Libération, participant ainsi à un travail de mémoire qui reste essentiel.

Comme c'est le cas depuis 2015, un thème européen commun a été choisi, *Le patrimoine des routes, des réseaux, des connexions*. Cette vaste thématique met à l'honneur les échanges quels qu'ils soient, au travers d'itinéraires physiques, mais également d'idées. S'y ajoutent les liens noués par le biais de la religion et du commerce. Les sites repris dans cette thématique sont signalés par le drapeau de l'Union européenne.

Attention, cette année encore, certaines activités sont accessibles sur réservation. N'hésitez pas à contacter les différents organisateurs pour en profiter et vérifier le niveau d'accessibilité des lieux et des activités, en fonction de vos besoins !

Enfin, comme de coutume, la brochure est disponible au format papier dans les Offices et Maisons du Tourisme, auprès des organisateurs, à la FNAC ou sur simple demande au numéro vert 1718. Elle est également disponible en ligne : www.journeesdupatrimoine.be. Cette brochure interactive reprend les éléments présents dans la version papier ainsi que quelques informations complémentaires relatives à l'accessibilité des lieux ou les modifications qui pourraient survenir durant tout l'été.

À vos agendas !

Le spectacle inaugural qui lancera le week-end patrimonial le 6 septembre à 20h30 à l'Aula Magna de Louvain-la-Neuve sera lui aussi accessible au public à besoins spécifiques grâce à un ensemble d'adaptations. Une fiche descriptive de cet événement est disponible sur le site des Journées du Patrimoine et d'Access-i.

Place donc à une soirée inclusive dédiée à l'humour. Ce spectacle, créé spécialement pour l'occasion et entièrement gratuit, est accessible sur réservation. N'hésitez pas à réserver vos places sur www.journeesdupatrimoine.be, au cours du mois d'août.

Il ne reste plus qu'à vous souhaiter, cette année encore, de belles découvertes patrimoniales !

Stephanie BONATO

Renseignements

Secrétariat des Journées du Patrimoine
Rue Paix-Dieu 1b
4540 Amay
+32 (0)85 27 88 80
journeesdupatrimoine@awap.be
www.journeesdupatrimoine.be
Facebook [journeesdupatrimoinebe](https://www.facebook.com/journeesdupatrimoinebe)
Instagram [#journeesdupatrimoinewallonie](https://www.instagram.com/journeesdupatrimoinewallonie)

LE RÉSEAU EUROPÉEN « MATÉRIAUTHÈQUES DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL »

Quatrième meeting à la Paix-Dieu - novembre 2024

Le réseau européen des matériauthèques s'est progressivement constitué suite au colloque international organisé à la Paix-Dieu le 29 juin 2017 qui avait pour finalité de réaliser un premier état des lieux et de comparer des expériences similaires en Europe.

Un premier meeting du réseau européen s'est tenu à Charenton-le-Pont (Médiathèque de l'architecture et du patrimoine) en janvier 2020, suivi de deux séminaires virtuels pendant la pandémie Covid-19. Les partenaires du réseau se sont retrouvés sur le site de Plasy (Národní technické Muzeum National Technical Museum Prague - Centrum stavitelského dědictví NTM Plasy) en République tchèque en octobre 2022. L'année passée, le meeting a été organisé sur le site de l'ancienne chartreuse de Mauerbach (Bundesdenkmalamt Österreich BDA)/ Informations- und Weiterbildungszentrum Baudenkmalpflege - Kartause Mauerbach) en Autriche.

Le point commun de ces différents projets en Wallonie, en France, en Allemagne, en Autriche et en République tchèque est la conservation des matériaux d'architecture et leur valorisation. Les réunions annuelles sont l'occasion de présenter les projets respectifs, de partager les bonnes pratiques visant la gestion des données et des artefacts et de viser l'amélioration des accès pour les professionnels du secteur de la restauration architecturale aux connaissances techniques des matériaux d'architecture ainsi que de sensibiliser le grand public.

Nous avons le grand plaisir d'organiser le quatrième rassemblement du réseau européen des matériauthèques du 4 au 7 novembre 2024 à la Paix-Dieu et au Pôle de la Pierre à Soignies.

À cette occasion, nous accueillerons une exposition sur les matériaux de la deuxième moitié du XX^e siècle *Matières à penser* réalisée par Éric Monin et Catherine Blain (IPRAUS/AUSser ENSA de Paris-Belleville). Celle-ci donnera à voir des matériaux de second-œuvre issus des Trente Glorieuses dont la production s'est arrêtée à la fin du XX^e siècle.

Le processus de patrimonialisation de ces artefacts et des bâtiments qu'ils ornent n'en est qu'à ses débuts : ils sont considérés au mieux comme « vintage » et acquièrent une valeur marchande en tant qu'objets design, et au pire comme déchets de la société de consommation. Une réflexion globale est nécessaire pour mieux connaître ces productions certes récentes mais difficilement « restaurables » et reproductibles à l'identique.

Une conférence ouverte au public se déroulera en fin d'après-midi le lundi 4 novembre au Centre des métiers du patrimoine la Paix-Dieu. De plus amples informations seront communiquées via le site Internet de l'AWaP.



Exposition permanente « engins de construction médiévaux » avec Petr Růžička, octobre 2022, Plasy, République tchèque. © AWaP



Atelier consacré aux relevés, analyses et premiers soins des châssis patrimoniaux, juin 2023, Mauerbach, Autriche. © AWaP

Virginie BOULEZ

EXPOSITION

ARCHÉOFORUM DE LIÈGE

DU 27 AVRIL 2024

AU 2 NOVEMBRE 2024

LES AIGUILLEURS DU TEMPS

FOUILLER, POUR QUOI FAIRE ?



VISITE D'UN CHANTIER DE
FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

VISITE DU SITE
DE L'ARCHÉOFORUM

WWW.SOUSBIERSET.BE



EXPO

DU
24/07/2024

AU
24/10/2024

Entrée libre

Le xx^e siècle en Wallonie

De l'architecture
au patrimoine

Espace Wallonie de Bruxelles
Rue Marché aux Herbes, 25-27
1000 Bruxelles



L'ARCHÉOLOGIE À L'HONNEUR !

Les 14, 15 et 16 juin derniers, l'AWaP s'est associée aux Journées européennes de l'archéologie en Wallonie.

À cette occasion, plusieurs sites archéologiques phares étaient ouverts et accessibles gratuitement tels l'église paroissiale d'Huppaye à Ramillies, le site des mégalithes de Wéris à Durbuy, l'Archéoforum de Liège, la grotte Scladina à Sclayn, la colline de Chèvremont ou encore le beffroi de Gembloux, beffroi que les élèves de sixième primaire de l'école communale de Grand Mainil ont adopté dans le cadre de l'opération « Adoptons un monument » et pour lequel ils sont devenus, le vendredi 14 juin, guides touristiques pour leurs proches et le grand public gembloutois.



Église d'Huppaye, Ramillies. L. Dohogne © SPW-AWaP



DÉFINITION

Remplace les cinq mots manquants à leur juste place dans la définition de l'archéologie ci-dessous.

HISTOIRE

HOMME

SCIENCE

VESTIGES

RETRACER

L'archéologie est la qui permet de
..... l'..... de l'.....
grâce à l'étude des



GRANDES PÉRIODES HISTORIQUES

Relie chacune des cinq périodes historiques à l'objet qui lui correspond.



Étapes de fouille

VRAI • FAUX

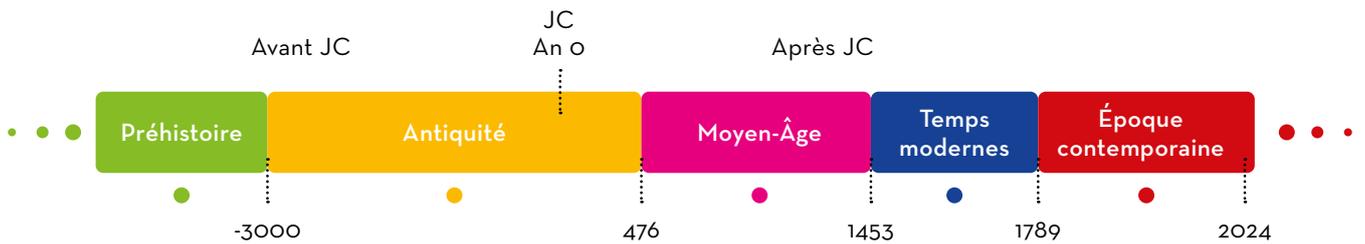
La **PROSPECTION** est l'étape effectuée avant la fouille pour localiser les vestiges archéologiques. V F

La **FOUILLE** est l'étape qui consiste à ne pas mettre au jour les vestiges archéologiques. V F

L'**INTERPRÉTATION** est l'étape de l'analyse des résultats. V F

La **CONSERVATION** est l'étape qui consiste à détruire les découvertes faites V F

La **PUBLICATION** est l'étape qui consiste à mettre les résultats observés à la disposition des chercheurs et du public. V F



Le temps du développement industriel

Le temps des croisades

Le temps des Gallo-Romains

Le temps des grandes découvertes (imprimerie, Amérique)

Le temps des chasseurs-cueilleurs

UNE PUBLICATION DE **L'AGENCE WALLONNE DU PATRIMOINE (AWAP)**

Éditeur responsable

Sophie Denoël,
Inspectrice générale f.f., SPW-TLPE-AWaP

Coordination

Madeleine Brilot
Adeline Lecomte

Collaborations

Agence wallonne du Patrimoine
Associations

Mise en page

Sandrine Gobbe

Impression

Imprimerie Bietlot

S'ABONNER GRATUITEMENT ?

- à l'adresse lalettredupatrimoine@awap.be
- à l'adresse postale :
**Agence wallonne du Patrimoine,
Lettre du Patrimoine,
Rue du Moulin de Meuse, 4 à 5000 Namur**

Les *Lettres* parues jusqu'à présent sont disponibles sur le site
www.awap.be.

Vous pouvez également choisir de recevoir la version électronique
de cette *Lettre* sur simple demande à l'adresse
lalettredupatrimoine@awap.be

REJOIGNEZ-NOUS ÉGALEMENT SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX



[agencewallonnedupatrimoine](https://www.facebook.com/agencewallonnedupatrimoine)



[#patrimoinewallon](https://www.instagram.com/patrimoinewallon)

ISBN 978-2-39038-223-2



9 782390 382232

La Lettre du Patrimoine n° 75 07 | 08 | 09 2024

Ce numéro a été tiré à 12 000 exemplaires

Les informations ont été arrêtées à la date du 20 juillet 2024

Ce trimestriel est gratuit et ne peut être vendu

Dépôt légal : D/2024/14.407/20